

CONDITIONS GENERALES

ProVia™

1. Définitions – Champ d'application

- 1.1 La société Wabco France SAS (ci-après dénommée « **Wabco** ») fabrique et/ou commercialise des éléments de systèmes de freinage destinés notamment aux véhicules industriels (ci-après dénommés les « **Produits** ») auprès de personnes morales de droit privé ou de droit public, ou des personnes physiques ayant la qualité de commerçant (ci-après dénommées les « **Clients** »).
- 1.2 Les dispositions des présentes conditions générales (ci-après dénommées les « **Conditions Générales** ») ont pour objet de définir les droits et obligations de Wabco et du Client dans le cadre de tout contrat de vente de Produits ProVia conclu entre Wabco et tout Client.

2. Documents contractuels – Prise de commandes

- 2.1 Le fait pour un Client de passer commande de Produits auprès de Wabco implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales, et le Client ne peut y apporter aucune modification ni l'assortir d'aucune réserve, si ce n'est avec l'accord exprès et écrit de Wabco.
- 2.2 Les documents contractuels sont, par ordre décroissant d'importance (i) les Conditions Générales (ii) le cas échéant, s'il en existe, les conditions particulières, et (iii) les devis et commandes. Sauf accord exprès et écrit de Wabco et du Client, en cas de contradiction entre des documents de nature différente et de rang différent, il est expressément convenu que les dispositions contenues dans le document de rang supérieur prévaudront.
- 2.3 A la seule exception des devis, les propositions, catalogues, ou autres documents émis ou diffusés par Wabco, par quelque moyen que ce soit, constituent de simples propositions commerciales sans effet juridique et ne sauraient être considérées comme des offres de contrat fermes et précises. Wabco n'est liée par les engagements qui pourraient être pris par ses représentants et employés que sous réserve de confirmation écrite de Wabco.
- 2.4 Toutes commandes passées par les Clients constituent des offres de contrat et sont irrévocables ; il appartient au Client de s'assurer de l'exactitude du contenu de la commande qu'il soumet à Wabco. Les contrats de vente de Produits ne sont formés que par l'acceptation par Wabco des commandes des Clients.
- 2.5 Les devis émis par Wabco constituent des offres de contrat fermes et précises ; leur acceptation expresse et écrite par le Client pendant la période de validité portée sur le devis ou, à défaut, dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la date du devis, formera un contrat de vente de Produits. A défaut d'une telle acceptation, lesdits devis deviennent caducs et n'ont alors plus de valeur juridique.

3. Prix

- 3.1 Les prix des Produits sont exprimés en euros et, sauf indication expresse contraire, n'incluent pas la TVA.
- 3.2 Les propositions de prix peuvent être révisées par Wabco, par notification écrite au Client, jusqu'à l'acceptation écrite des commandes par Wabco ou, à défaut, jusqu'à la livraison. Les prix indiqués sur les devis ne peuvent être révisés pendant la période de validité de ces devis.

- 3.3 Wabco se réserve, en toute hypothèse, et nonobstant l'émission d'un devis valant offre de contrat, le droit d'augmenter, par notification écrite au Client à tout moment précédant la livraison, le prix des Produits de façon à répercuter l'augmentation des coûts supplémentaires de production pour toute raison indépendante de sa volonté (telles notamment que la fluctuation des taux de change, la réglementation du contrôle des changes, la modification des droits de douane, ou toute augmentation importante du coût des matériaux ou autre coût de production).
- 3.4 Le prix des Produits correspond à la livraison au départ de l'usine ou de l'entrepôt, en France ou à l'étranger. Le prix comprend l'emballage. Si Wabco accepte de livrer les Produits dans les locaux du Client, celui-ci sera tenu de prendre en charge les frais de transport et d'assurance exposés par Wabco.

4. Paiement

- 4.1 Les Produits sont payables exclusivement en euros. La date de paiement s'entend de l'encaissement du paiement par Wabco ou par le centre de paiement indiqué par Wabco. Les Produits sont payables sous trente (30) jours à compter de la date de la facture et sans déduction d'aucune sorte. Les paiements ne devront entraîner aucun coût ni frais à la charge de Wabco.
- 4.2 En cas de non paiement à l'échéance d'une somme quelconque par le Client :
- des intérêts de retard d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal courront de plein droit à compter de l'échéance et jusqu'au complet paiement ;
 - tous les paiements dus à Wabco (y compris ceux qui auraient été expressément différés) deviendront exigibles immédiatement, sans préjudice de tout autre recours pour le surplus ;
 - tant que le Client n'aura pas réglé et que Wabco n'aura pas définitivement encaissé la totalité des sommes dues, Wabco est en droit, sans préjudice de l'exercice éventuel de tout recours, de refuser de procéder à la livraison des commandes en cours et à venir, et/ou de résilier le contrat dans les conditions de l'article 10 ci-après ;
 - en cas de retard de paiement, outre des pénalités égales à 3 fois le taux d'intérêt légal, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera exigible de plein droit et sans qu'un rappel soit nécessaire à compter du jour suivant la date de règlement mentionnée sur la facture et jusqu'à parfait paiement.
- 4.3 Les paiements devront être effectués exclusivement par virement bancaire. Tout paiement par effets de commerce ou par chèque nécessitera l'accord exprès préalable et écrit de Wabco.
- 4.4 Les livraisons internationales nécessiteront la présentation par le Client d'une lettre de crédit irrévocable/ confirmée émanant de la banque du Client (ou toute autre banque, sous réserve de l'approbation expresse et écrite de Wabco) ; il est convenu que toute lettre de crédit sera émise conformément aux pratiques et usages uniformes en matière de crédit documentaire de la CCI, révision 2007, publication n°600, ou toute autre pratique et usage uniforme en matière de crédit documentaire de la CCI qui viendrait s'y substituer, et sous réserve de l'accord de Wabco.

- 4.5 Wabco sera en droit d'exiger des paiements anticipés ou des garanties pour toute transaction en cours au cas où la capacité du Client à payer serait affectée postérieurement à la conclusion d'un contrat de vente de Produits, ou si des doutes raisonnables apparaissaient concernant la solvabilité du Client.
- 4.6 Le Client ne peut retarder des paiements ou compenser ses dettes à l'égard de Wabco avec une créance à l'encontre de Wabco qu'avec l'accord exprès préalable et écrit de Wabco.

5. Livraison – emballage – transfert des risques

- 5.1 Quelles que soient la destination des Produits et les conditions de la vente, la livraison est réputée effectuée dans les usines ou magasins de Wabco, et les indications fournies, le cas échéant, par Wabco quant à la date de livraison, se rapportent à la sortie d'usine des Produits concernés et ne sont données en toute hypothèse qu'à titre indicatif.
- 5.2 Le Client déclare accepter expressément les livraisons partielles.
- 5.3 Les emballages ne sont pas repris par Wabco, sauf convention contraire expresse.
- 5.4 Le délai de livraison convenu entre Wabco et le Client sera prolongé en cas de circonstances échappant au contrôle de Wabco parce qu'extérieure, imprévisible et irrésistible pour Wabco (ci-après dénommé un « **Evènement** », étant précisé que l'Evènement doit revêtir les caractères de la force majeure conformément aux critères définis à ce jour par la Jurisprudence de la Cour de Cassation), sous réserve, toutefois, que Wabco mette en œuvre tous les moyens commercialement raisonnables à sa disposition pour remédier à la situation. Toutefois, à ce titre, Wabco ne peut être contrainte de transiger dans des termes inacceptables un conflit social individuel et/ou collectif. Les délais de livraison seront prolongés si l'Evènement se produit alors que Wabco serait déjà en retard.
- 5.5 Le transfert des risques au Client s'opère lors de la livraison des Produits. En cas de livraison partielle ou fractionnée, les risques sont transférés au Client lors de chaque expédition ou livraison partielle. Le transfert des risques tel que prévu par la présente clause n'est pas affecté par l'engagement pris par Wabco, le cas échéant, de livrer les Produits au siège ou dans un local ou entrepôt du Client, ou de prendre en charge les frais de transport.

6. Réserve de propriété (articles 2367 et suivants du Code civil et L. 624-16 du Code de commerce)

- 6.1 Wabco conserve la propriété de tous les Produits vendus jusqu'à l'encaissement intégral de leur prix en principal, intérêts et accessoires. En cas de livraisons échelonnées au profit d'un même Client et/ou de paiements échelonnés, seul l'encaissement du dernier paiement opérera le transfert de propriété au Client de l'ensemble des Produits livrés.
- 6.2 Le Client est tenu de conserver les Produits réservés pour le compte de Wabco, de les individualiser et de ne pas les mélanger avec d'autres marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs.
- 6.3 Avant d'avoir réglé le paiement intégral du Produit livré, le Client ne peut consentir aucune forme de sûreté réelle sur ledit Produit, ni céder le Produit, sous réserve cependant

de l'article 6.4 ci-après. Le Client s'engage dès à présent à informer Wabco par écrit et sans délai dans le cas où la marchandise serait saisie ou dans tout autre cas similaire, de façon à permettre à Wabco d'exercer tout recours judiciaire en temps utile. Toute défaillance du Client dans l'exécution de ladite obligation d'information entraînera pour le Client l'obligation de réparer le dommage subi par Wabco du fait de l'impossibilité d'exercer lesdits recours.

- 6.4 Nonobstant les dispositions de l'article 6.1 à 6.3 ci-dessus, le Client a la faculté de revendre les Produits dans le cadre de ses activités normales et habituelles. Dans ce cas, le droit de propriété se reporte sur les créances du Client à l'égard des sous-acquéreurs. Le Client demeurera autorisé à recevoir le montant desdites créances, tant qu'il agira conformément aux présentes Conditions Générales et ne sera pas insolvable. Si le Client cesse de remplir ses obligations envers Wabco et/ou devient insolvable, Wabco exercera alors son droit de percevoir directement le montant des créances subrogées et sera, à cette fin, en droit de demander au Client la liste des créances concernées et les noms des débiteurs desdites créances. Le Client fournira alors à Wabco tous les documents et informations permettant le recouvrement, et informera les débiteurs concernés de la subrogation.
- 6.5 En cas de non paiement à l'échéance d'une somme quelconque due par le client, Wabco est en droit de reprendre immédiatement les Produits livrés, le client étant tenu de les restituer à première demande.
- 6.6 Si des Produits réservés sont transformés ou modifiés, ou incorporés dans d'autres produits qui n'appartiennent pas à Wabco, celle-ci sera en droit de réclamer la copropriété du nouvel article ainsi créé dans la proportion du rapport entre la valeur facturée du Produit réservé et celle du nouveau produit au moment de ladite fabrication, modification, ou incorporation. Le Client devra entreposer, sans frais à la charge de Wabco, les articles dont Wabco a la copropriété.

7. Caractéristiques des Produits

Wabco se réserve le droit d'apporter toute modification à tout ou partie de ses Produits sans préavis, sous réserve que, dès lors que les Produits concernés sont fournis en exécution d'une commande acceptée par Wabco, lesdites modifications ou améliorations n'affectent pas la forme et la fonction des Produits.

8. Garanties

- 8.1 Wabco s'engage à remédier à tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut dans la conception des produits, y compris les piles et les batteries, survenant dans un délai de douze (12) mois à compter du transfert des risques défini à l'article 5.5 ci-dessus.
- 8.2 La présente garantie exclut (i) les vices apparents des Produits, et (ii) les défauts attribuables à des circonstances dont Wabco ne saurait être tenue pour responsable, et notamment le non-respect des instructions d'installation ou d'exploitation, les erreurs de maintenance, l'utilisation incorrecte ou inappropriée, la manipulation incorrecte ou négligente, l'usure normale et l'intervention inadéquate du Client ou d'un tiers sur le Produit livré.

- 8.3 Le Client s'engage à procéder à l'examen des Produits livrés à réception. En cas de défaut et/ou de livraison incomplète, il devra, sous huit (8) jours après réception, adresser à Wabco une réclamation écrite comportant des explications précises. En cas de défaut non décelable lors de l'examen, le délai pour formuler une réclamation est de huit (8) jours après sa découverte. Les éléments objet de la plainte doivent être retournés à Wabco soigneusement emballés, avec tous leurs connexions protégées. En cas de non-respect de la procédure susvisée, la réclamation du Client sera rejetée.
- 8.4 En cas de réclamation d'un Client au titre de la présente garantie, Wabco se réserve le choix discrétionnaire entre la réparation du Produit reconnu défectueux et la livraison d'un Produit de remplacement, étant précisé que les interventions de Wabco au titre de la garantie ne prolongent pas la durée de celle-ci.
- 8.5 Toute action résultant d'un défaut du Produit doit être intentée dans un délai de deux ans à compter de sa découverte, qui doit être intervenue dans le délai prévu à l'article 8.1.

9. Responsabilité

- 9.1 La responsabilité de Wabco est limitée aux dispositions de l'article 8 ci-dessus. En cas de défaillance de Wabco lors de la réalisation d'une réparation due au titre de l'article 8, Wabco ne sera responsable qu'en cas de négligence fautive et le montant de sa responsabilité sera en toute hypothèse limité au montant des frais d'installation et de développement conformément aux dispositions de la liste « DAT/Schwacke », si celle-ci est rendue applicable par les conditions particulières.
- 9.2 En cas d'échec de la réparation d'un produit reconnu défectueux par Wabco, dans un délai raisonnable, par négligence fautive de Wabco, le Client pourra procéder à la résiliation du contrat portant sur le Produit concerné dans les conditions de l'article 10 ci-après.
- 9.3 Wabco n'assumera aucune autre responsabilité, à l'exception de celle qui pourrait découler de dommages subis par le Client (i) du fait d'un dol, d'une malveillance, négligence intentionnelle de la part de Wabco ou de la part de ses représentants ou préposés, ou (ii) en cas de manquement à une obligation substantielle du contrat de vente de Produits, ou (iii) en cas de dommages corporels ou (iv) en cas de responsabilité du fait des produits défectueux. En toute hypothèse, Wabco ne saurait être tenue que des dommages directs et prévisibles lors de la conclusion du contrat.

10. Résiliation

La résiliation prévue aux articles 4.3 et 9.3 ci-dessus ne prendra effet qu'à l'expiration d'un délai de quinze (15) jours suivant réception d'une mise en demeure écrite et notifiée dans les conditions visées à l'article 13 ci-après, et restée sans effet.

11. Confidentialité – Propriété intellectuelle

- 11.1 Toute caractéristique des Produits, toute documentation technique, et toutes les propositions commerciales constituent des informations confidentielles et ne doivent pas être communiquées aux tiers.

- 11.2 Lors de l'achat de Produits nécessitant l'utilisation d'un logiciel fourni par Wabco pour leur exploitation ou leur mise en oeuvre, ou lors de la fourniture par Wabco d'un logiciel au Client à titre de service, le Client acquiert une licence d'utilisation du logiciel fourni par Wabco, selon les modalités et dans les limites indiquées par Wabco, et n'acquiert en aucun cas la propriété dudit logiciel. Wabco conserve l'exclusivité de tout autre droit concernant le logiciel. En conséquence, le Client n'est pas autorisé à reproduire le logiciel, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord écrit préalable de Wabco, ni à y apporter une quelconque modification, ni à le rendre accessible ou disponible à un quelconque tiers.
- 11.3 Le Client s'interdit de faire un usage quelconque de la marque Wabco, sauf autorisation expresse et écrite de Wabco.
- 11.4 En cas de contravention à l'une quelconque des dispositions du présent article, Wabco pourra, sans préjudice de toute action en dommages-intérêts, cesser, sans préavis, toute relation commerciale avec le Client.

12. Droit des tiers

- 12.1 Sous réserve des dispositions expresses contraires des présentes Conditions Générales ou d'un accord exprès et écrit des deux parties, les présentes Conditions Générales s'appliquent exclusivement aux relations contractuelles entre Wabco et le Client et aucun tiers n'est fondé à s'en prévaloir.
- 12.2 Wabco se réserve la possibilité de confier à des tiers l'exercice de tout droit ou l'exécution de tout ou partie des obligations nées de tout contrat de vente de Produits avec des Clients.

13. Notifications

- 13.1 Toutes les notifications, communications, mises en demeure prévues par les présentes Conditions Générales, seront réputées avoir été valablement délivrées si elles sont adressées (i) pour celles qui sont adressées au Client : à l'adresse indiquée sur la commande, et (ii) pour celles qui sont adressées à Wabco : au siège social de la société Wabco France SAS.
- 13.2 Toute modification de l'adresse à laquelle chacune des parties fait élection de domicile devra être notifiée à l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception afin de pouvoir lui être opposable.
- 13.3 Toute notification, communication et mise en demeure sera remise en mains propres contre un reçu signé et daté par le destinataire ou adressée par courrier recommandé avec accusé de réception, et sera réputée avoir été reçue à la date mentionnée sur le reçu par le destinataire, pour une remise en mains propres, ou trois jours après la date du cachet de la poste sur le reçu d'expédition postale, pour un courrier recommandé.

14. Pièces de remplacement

- 14.1 Les Produits retournés à Wabco aux fins de remplacement doivent être retournés à Wabco, soigneusement emballés, sans frais pour celle-ci. Wabco n'effectue pas elle-même les réparations des Produits.
- 14.2 Les Produits de rechange d'origine portent une plaque d'identification rouge. Le dernier chiffre du numéro de l'appareil de ces plaques est généralement un « 7 ». Les

appareils de rechange d'origine sont soumis aux mêmes conditions contractuelles que l'achat d'un nouvel appareil.

- 14.3 Les garanties prévues à l'article 8 ci-dessus s'appliquent aux pièces de remplacement. Lorsque Wabco procède à un remplacement de tout ou partie d'un Produit, les éléments remplacés deviennent la propriété de Wabco.

15. Conformité en matière de protection des données

- 15.1 Chaque partie, lorsqu'elle traite des données personnelles en vertu de, ou en relation avec le présent Contrat (conjointement, les « Données personnelles »), décide seule et non pas conjointement avec l'autre partie les finalités et les moyens dudit traitement. Chaque partie doit par conséquent agir en tant que responsable du traitement distinct. Lorsqu'elle traite des Données personnelles, chaque partie doit se conformer à ses obligations découlant de la législation en vigueur sur la protection des données.
- 15.2 L'Acquéreur reconnaît et accepte que Wabco pourra traiter des Données personnelles de l'Acquéreur et de ses représentants, y compris le nom, adresse, numéro de téléphone, adresse email, numéros de carte de crédit et détails des transactions, pour les finalités du compte, du traitement des commandes, des communications et paiements (ensemble, « Finalités »).
- 15.3 L'Acquéreur garantit et déclare que (a) les Données personnelles sont collectées par l'Acquéreur et fournies à Wabco, conformément à la législation sur la protection des données en vigueur, (b) il ne fera et n'omettra aucune chose pouvant faire que Wabco enfreindrait la législation sur la protection des données en vigueur lorsqu'elle traite des Données personnelles, et (c) les personnes dont les Données personnelles sont fournies par, ou pour le compte de l'Acquéreur à Wabco ont été informées, et si nécessaire, ont donné leur accord valable au traitement de leurs Données personnelles par Wabco en vue des Finalités.

- 15.4 Chaque partie devra, en relation avec les Données personnelles, fournir une assistance, des informations et une coopération raisonnables à l'autre Partie à l'égard des questions de protection des données, y compris (notamment) à l'égard de (a) tout recours ou exercice de droits supposés par un titulaire de données, ou de toute enquête ou activité d'exécution par un régulateur, concernant le traitement par l'autre partie des Données personnelles, et (b) toute violation actuelle, potentielle ou tentative de violation des données personnelles.

16. Loi applicable – juridiction

- 16.1 Les présentes Conditions Générales, ainsi que tout contrat de vente de Produits soumis aux présentes Conditions Générales, sont, pour leur validité, leur interprétation et leur exécution, soumis à la loi française, à l'exclusion expresse, notamment, de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.
- 16.2 Tout litige relatif aux présentes Conditions Générales, ainsi que tout contrat de vente de Produits soumis aux présentes Conditions Générales, et notamment à leur signature, leur exécution, leur interprétation, leur résiliation, ou leur validité, et ayant fait l'objet d'une tentative de solution amiable demeurée infructueuse, sera soumis au Tribunal de commerce de Paris, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, à moins que Wabco ne préfère saisir une autre juridiction.

17. Dispositions restant en vigueur

Les clauses des présentes Conditions Générales contenant des droits et obligations, qui par leur nature, tels que l'article 11.1, sont appelées à survivre à l'expiration des présentes Conditions Générales ou de tout contrat de vente de Produits soumis aux présentes Conditions Générales, quelle qu'en soit la cause, resteront en vigueur pendant une durée de cinq (5) années après ladite expiration.